

Ordre du jour	Synthèse des échanges
Approbation précédent compte-rendu	Validation
Présentation de la gestion différenciée	<p>Intervention de Ludovic BRESSIEUX, service Espaces Verts</p> <p>La gestion différenciée des espaces verts a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'appliquer un entretien qui valorisera au mieux l'espace • de respecter l'environnement et favoriser la biodiversité • de proposer des espaces diversifiés, vecteurs de liaison sociale • de mettre en valeur le patrimoine paysager • d'optimiser les moyens financiers et humains <p>Elle se traduit par la gestion en 4 classes, de la plus horticole à la plus naturelle : Ornementale / Classique / Champêtre / Naturelle</p> <p>- Labellisation Villes Fleuries Depuis 2011, cette labellisation va au-delà de la seule réalisation florale et prend en compte l'engagement des communes dans le patrimoine paysager et végétal, les efforts mis en place pour gérer durablement le territoire et améliorer le cadre de vie, ainsi que l'animation et la valorisation auprès des citoyens (aspect pédagogique, sensibilisation aux espèces florales, ...)</p> <p>- Adaptabilité et durabilité du système Ce principe de gestion différenciée permet également de faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces en fonction des usages qui s'y développent : un secteur qui serait approprié par des enfants pour leur jeu sera traité en conséquence.</p> <p>- Nécessité d'une communication Cette nouvelle façon de gérer les espaces peut entraîner des incompréhensions et laisser penser à un désintérêt voire à un abandon quant à leur entretien (herbes non coupées, prolifération des mousses, ...). Il est donc important, sur le plan pédagogique, d'expliquer les objectifs attendus (écologiques, économiques, éducatifs, participatifs, ...). Il s'agit d'un changement culturel de l'approche de l'espace public. A ce titre des campagnes d'information et des panneaux sur site sont prévus pour expliquer la démarche.</p> <p>- Surface et conditions d'entretien du patrimoine entretenu La surface d'espaces verts publics augmente chaque année (rétrocession d'espaces privés, aménagements de quartiers, sites de loisirs, ...). Elle est aujourd'hui de 199 ha (elle était de 172ha en 2005). L'entretien est géré en direct par les services municipaux sur les interventions demandant de la technicité (tonte, fauchage). Effectif service Espaces Verts : 45 agents. Pour les interventions de nettoyage, la Ville fait appel à des entreprises d'insertion (Ainterjob) ou de travail protégé (ADAPEI), qui peuvent répondre facilement et à la demande à des travaux n'exigeant pas de qualification spécifique.</p> <p>- l'intérêt de la gestion différenciée Elle doit permettre de diminuer d'un tiers (- 325 heures) le temps consacré à l'entretien du</p>

	<p>patrimoine espaces verts, et de réduire de façon conséquente l'usage des produits et des matériels. C'est donc un bénéfice réel en terme de développement durable (dimension économique et écologique).</p> <p>La gestion différenciée des espaces verts s'inscrit dans un projet plus global « Ma ville nature », ayant pour objectif de développer la présence du végétal en ville. La Ville propose la création d'un groupe inter-conseils citoyens (3 conseillers par secteur) afin de suivre dans la durée ce projet. Pour le conseil citoyen Gare Peloux Mail Citadelle, les représentants sont : Magali TERRAL, Claude MARQUIS, Jean-Paul GODEAU (AIDES) et Bénédicte CERTAIN BRESSON en tant que suppléante.</p>
Comité consultatif de programmation	<p>Présentation par Mathilde GOURBEIX (cf diaporama joint)</p> <p>Le conseil citoyen valide les candidatures de Philippe LAMBERT ALISON et Jean-Louis JOURNET (membre du groupe de travail Aménagements) comme représentants du conseil citoyen au sein du comité consultatif de programmation. Pierre GOBET, également membre du groupe de travail Aménagements est désigné comme suppléant.</p>
Point d'activité des groupes de travail :	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Groupe Aménagement Carré Aubry</u> <p>Présentation par Emilien SERMET (cf document joint validé par le conseil citoyen). Lors de la réunion publique Carré Aubry, des habitants ont émis des réactions vives et contestataires que les conseillers citoyens estiment non représentatives. Le conseil citoyen propose que la Ville fasse un sondage d'opinion plus large sur le quartier. Un conseiller s'interroge quant au dispositif d'éclairage qui sera mis en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Groupe Vivre-ensemble / Isolement intergénérationnel</u> <p>Présentation par Bernadette SANGIORGIO. Pistes d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude sociologique de tout le territoire du secteur Conseil Citoyen • Etat des lieux de tous les acteurs qui interviennent pour ne pas empiéter sur ce qui existe • Travailler sur site internet ou brochure pour les nouveaux habitants • Susciter des fêtes de voisins • Rencontres citoyennes organisées par l'association du Plateau le 12 et 30 juin (participation du conseil citoyen le 30/06) <p>De nouveaux membres intègrent le groupe de travail : Emeline BOURNE, Jean TABARY, Jean-Paul GODEAU et Claude MARQUIS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Groupe Aménagement</u> <p>Point d'étape présenté par Emilien SERMET (cf document joint)</p>
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> • Claude MARQUIS suggère que le conseil citoyen sollicite BBA pour la mise en place d'une permanence PIE (Point Info Emploi) sur le quartier Terre des Fleurs comme cela est le cas dans les autres territoires situés en quartier Politique de la Ville. Le conseil citoyen valide cette demande. • Interrogation sur moyens de recherche des coordonnées d'une association : <ul style="list-style-type: none"> • pour les associations sportives : OMS (Office Municipal des Sports) • pour tous types d'associations : AGLCA
Calendrier	<p>Prochaine réunion de Bureau : Lundi 7 septembre 2015 à 18h en Mairie (salle E. Bossi)</p> <p>Prochaine séance plénière : Lundi 28 septembre 2015 à 18h30 à la salle Terre des Fleurs</p>



Questions de proximité

- Demande de matérialisation du croisement boulevard Jules Ferry/rue Général Delestraint en provenance de la rue Delestraint : demande d'un zébrage au sol afin que les véhicules qui attendent au feu du croisement côté Jules Ferry ne s'avancent pas sur le croisement rendant impossible le passage des véhicules de Delestraint qui tournent vers J. Ferry quand le feu passe au vert car ils occupent indument le croisement.
- Suppression de l'arrêt-minute rue Brillat Savarin : quelle solution pour la sortie d'école (pas de place rue Jean Jaurès pour se garer)

Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Raphaël DURET (co-animateur élu), Mathilde GOURBEIX (service Démocratie Locale)
Conseillers citoyens	Mesdames : Emeline BOURNE, Sandrine BORGET, Leyla CELIK, Bénédicte CERTAIN BRESSON, Marie-Claude DESFARGES, Eliane DUFOUR, Rajae EL AYANE, Maryse JOLY, Catherine LEGER, Martine MICHELON, Bernadette SANGIORGIO, Magalie TERRAL Messieurs : Pascal BARTASSOT, Pierre GOBET, Jean-Louis JOURNET, Cyrille KLEINE, Philippe LAMBERT ALISON, Claude MARQUIS, Marc PARIS, Emilien SERMET Associations : Jean-Paul GODEAU (AIDES), Martine ARPIN (Terre en couleurs), Claude RIGOLLET et Nathalie POURCHOUX (Le Plateau), Jean TABARY (Jeunes Pousses) Excusés : Danielle MILLET, Marie-Claude ROUX, Thierry MANGEMATIN, Maxime NOYON, Mathieu DODARD (Le Millésime), Paul-Henri GRIVET Absents : Emilie COUDURIER CURVEUR, Eric AMBACHER, Daniel BLATRIX, Daniel DESROCHES, Jean-Luc TOURNIER, Julien TARDY (Sté SELLS)